



Licencier la CGT

pour maintenir les bas salaires

Dans le grand Monde du vin de luxe, l'art et la manière de monter les salariés les uns contre les autres en les persuadant qu'ils protègent les intérêts de l'entreprise...

Mais, ou est l'intérêt des salariés ? Bas salaires, rythmes effrénés, brimades...

A l'heure de la casse des retraites et de tous nos droits sociaux, avec des salariés comme ceux d'Ogier, les patrons peuvent continuer à s'enrichir et à dormir sur leurs deux oreilles !

Depuis des mois, la direction fait en sorte d'écarter notre élue, Marie Madeleine BLANCHON. Des pressions sont exercées sur des salariés pour ne pas lui parler. A chaque réunion du C.E notre représentante demande les résultats financiers de l'entreprise. A chaque réunion de D.P elle est la seule à exiger l'ouverture de négociation sur les salaires, les primes etc...

L'employeur refuse de donner les éléments économiques et il refuse de négocier sur les salaires. Pire encore, c'est que les élus de F.O n'acceptent pas que la CGT demande des augmentations de salaires.



Marie-Madeleine avec ses camarades CGT (EDF, Cheminots, TCRA, Chômeurs, Liebig, Continentale Nutrition, Conforama, Retraités, des UL CGT de Sorgues et Avignon, etc.)

Les élus FO estiment que la CGT « fout la merde » et que ce n'est pas le moment de revendiquer car cela mettrait l'entreprise en difficulté. Ça, c'est un discours de patron !!

Le Président de la maison Ogier depuis avril 2006, explique que, « lorsque des gens ont un comportement dérangeant, dans la mesure où ma mission première est de garantir la sécurité des biens et des personnes, je suis amené à prendre une décision en conséquence. »

Ceux qui n'auraient pas bien compris ce qu'est le salaire et ce qu'il représente, le lien qui existe entre « Salaires – Emploi et Retraites », peuvent aller sur www.cgt84.com voir la vidéo qui en parle. Quelques minutes d'attention, ... peuvent conduire à des augmentations !

L'Entreprise OGIER, cotée en bourse représente désormais près de 1500 hectares de vignoble, 200 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel, 540 collaborateurs et regroupe 7 maisons : Jeanjean, Ogier, Rigal, Gassier, Cazes, Antioien Moueix et Laroche.

A l'origine, le rapprochement (effectif depuis le 11 janvier) des familles Jeanjean et Laroche, l'une languedocienne, la seconde Chablisienne, toutes deux désireuses de conquêtes et de qualité.

L'union faisant la force, l'entreprise possède de nombreux atouts pour grignoter des parts de marché, en France mais surtout à l'export où sa taille pourra lui permettre de rivaliser avec ses concurrents

Et l'heure des salaires décents, ...

C'est quand ???

Et comment qui font les gentils petits patrons pour se permettre de payer les salariés des clopinettes ?

Et ben, ils les divisent, ils les dressent les uns contre les autres et ils virent ceux qui les dérangent le plus !!

Ainsi, dans cette entreprise, c'est FO qui explique aux salariés que revendiquer va « conduire à la perte de son emploi », « à mettre en péril l'entreprise », « que tout ça c'est la faute à la CGT » ... Pendant ce temps, le pognon tombe dans la poche du patron et pas dans de bons salaires pour les employés !

C'est déjà F.O, qui lors des élections professionnelles, à saisi la justice pour faire retirer la liste CGT, au prétexte qu'il n'y avait pas de sigle.

Plutôt qu'être tous ensemble, plus forts dans l'unité intersyndicale pour défendre nos droits, nos salaires et dans la période, nos retraites avec l'ensemble des organisations syndicales du pays, certains s'assoient sur la lutte pour préserver leurs petits privilèges individuels.

Après cet épisode, les menaces constantes ont continué, notamment de la part de la directrice de production et de certains de ses serviteurs. Notre élue CGT, Marie Madeleine ne s'est jamais résignée. Elle à donc été mise à pied pour faute car elle à remis à sa place une personne qui une fois de plus venait l'agresser. Toute une cavale à été montée contre elle.

Après son entretien préalable qui c'est tenu le 20 octobre à 14h00 avec le soutien de nombreux camarades, Marie Madeleine à encore une fois expliqué calmement qu'elle n'acceptait pas le mépris de la direction. Le jour même de l'entretien préalable, elle à encore osé exiger que s'ouvrent des négociations sur les salaires car il était insoutenable de voir qu'après 10 ou 15 ans de boîte ils étaient de 850 à 1033€ par mois. L'employeur lui à encore une fois répondu qu'il était hors de question de parler salaire et que de plus, ce n'était pas l'objet de la rencontre.

Avant l'heure c'est pas l'heure, après l'heure, c'est plus l'heure, pendant l'heure ils peuvent pas, ils n'ont pas les moyens,...

Mais alors !?! L'heure des salaires décents c'est quand ???

Peu après, vers les 16 heures sur le site de Sorgues, s'est tenu le comité d'établissement afin que les élus donnent un avis sur le licenciement de Marie Madeleine. **Comme nous pouvions le penser, les représentants F.O ont voté POUR le licenciement.**

C'est terrible mais nous ne sommes pas du tout étonnés. Vous savez, La CGT du site à été souvent en grève, ils ont participé à presque toutes les manifs. Ils ont osé parler à la presse pour dénoncer la situation des salariés d'Ogier. Les syndiqués F.O du site n'ont jamais rien fait pour soutenir les revendications de la CGT pour des salaires dignes. Jamais un tract, jamais ils n'ont soutenu telle ou telle action, au contraire...

Et comme vous le voyez, **les copains et les coquins se sont donné la main pour faire la peau à la CGT.** Quand on voit dans les manifs, F.O crier « Grève générale, Grève générale », et chanter « ***l'Internationale*** », on a franchement envi de filer des baffes, mais comme nous sommes responsables, nous pensons que la meilleure des réponses à donner à ces gens, c'est de continuer à travailler pour que dans l'entreprise Ogier et les autres, la CGT se renforce.

Il faut aussi savoir que la Direction de l'U.D CGT a interpellé le secrétaire générale de F.O. Ce dernier à contacté ses élus, mais, sans plus de succès ... En même temps, les FO de Ogier ne doivent pas fréquenter souvent les réunions syndicales ... On a les délégués qu'on se donne !

Article tiré d'un site web de promotion des caves Ogier :

« les caves Ogier où Jean-Pierre Durand, nous a accueilli avec sa charmante épouse, bien décidé à nous montrer tout le chemin qu'il a fait parcourir à cette "monumentale" maison depuis qu'il en est devenu directeur général en 2006 »



Ci-dessus, le caveau de dégustation - vient de se "reconstruire" et offre désormais - une image extérieure très séduisante, locaux flambant neufs, cave modernisée et parfaitement entretenue, contrats culturels revus, vinifications repensées, matériel neuf... bref les grands moyens pour séduire des consommateurs de plus en plus exigeants...

Malheureusement, cet article ne dit pas que dans le même temps, l'entreprise a gardé un niveau de salaire qui frise le mépris !

Affaire à suivre